Loi Immigration : Des députés Renaissance menacent de ne pas voter le texte si la régularisation massive des clandestins n’est pas conservée (MàJ)

19/10/2023 à 16h16



19/10/2023

Après l’attentat d’Arras, le projet de loi immigration, qui doit être examiné au Sénat à partir du 6 novembre, est au cœur des débats. En cause : plusieurs mesures dont l’article 3 du texte, qui prévoit la régularisation des travailleurs sans-papiers dans les métiers en tension. Si les Républicains en font une «ligne rouge», plusieurs députés de la majorité, emmenés par Caroline Janvier, menacent de ne pas voter le texte en cas de retrait de l’article.

«Si Gérald Darmanin venait à retirer cette mesure, il est très clair que, comme une partie des députés de notre groupe, je ne voterais pas ce texte», a affirmé Caroline Janvier au Figaro. À contrario, les Républicains estiment qu’une telle mesure «traduit le défaitisme de l’État qui faute d’être capable de

maîtriser l’immigration s’en accommode», a fustigé Éric Ciotti dans un communiqué. Elle conduirait à une «régularisation massive», a de son côté assuré le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, selon qui le texte «va ouvrir les vannes de l’immigration».

(…)

Cnews

17/10/2023

Gérald Darmanin va-t-il instrumentaliser le drame d’Arras pour régulariser des milliers de clandestins ? (MàJ)

> *Darmanin va-t-il instrumentaliser le drame d'Arras pour régulariser des milliers de clandestins ?pic.twitter.com/TbSGMwKcx1*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) October 16, 2023*

26/09/2023

Loi immigration : la majorité et les sénateurs LR seraient sur le point de

s’accorder pour charger les préfets de régulariser les clandestins dans les “métiers en tension”. “Ca ne change rien, et tout le monde sortira la tête haute”

Si, officiellement, les négociations vont pouvoir reprendre entre sénat et gouvernement, en coulisses, elles ne se sont en réalité jamais arrêtées au palais du Luxembourg.

(…)

Car, loin des regards, dans les couloirs du palais du Luxembourg, chacun a mis de l’eau dans son vin. Les centristes, favorables au titre de séjours pour les métiers en tension en conviennent : une loi n’est pas indispensable pour que la mesure s’applique, passer par des textes réglementaires, et laisser du champ au préfet est tout à fait possible. A droite, on ne dit pas autre chose : “*Ca ne change rien, et tout le monde sortira la tête haute*“, veut croire un sénateur.

www.francetvinfo.fr